

Valbonne, le 25 avril 2012

Compte rendu réunion des Délégués du Personnel
25 avril 2012 à 14h00 salle ARGENTERA

Destinataires :

- Direction : M. J. NOVIANT DI.EV
M. D. CIXOUS DI.GH

- Délégués du Personnel :

Elus titulaires

M. F. BOULVERT	DI.EV	CFDT
M. E. LOMBARD	DI.EV	CFDT
Mme E. RIBES	DI.EV	CFDT
M. M. COLOMBI	DI.VA	CFDT
Mme. A. MOLIES *	DI.CV	CFDT
M. JL ALUNNO *	DI.VE	CFDT
M. JJ BEDROSSIAN	DI.IM	UNSA
M. JM VITETTA	DI.EV	FO
M. A. MARCHEI	DI.VA	FO
Mme F.DESBORDES	DI.UJ	CFDT

Elus suppléants

M. G. VASSEUR	DI.QM	CFDT
M. P. GUERLAIS *	DI.UX	CFDT
M. P. KHALDI	DI.EV	CFDT
Mme I. GIORDANO	DI.VK	CFDT
Mme N. CLEMENT	DI.CV	CFDT
Mme J.BEC	DI.CK	CFDT
M. L. MIDOUX	DI.SY	UNSA
M. JP. SERRAT	DI.VE	FO
Mme L. MAYERUS	DI.UJ	FO
Mme F. BISSON	DI.GH	CFDT

- Sections syndicales Valbonne : SGFOAF SPASAF-CFDT CFE-CGC UNSA CGT

- Services : DP.GW - DP.GZ - DP.LS - DG.DI - DI.GH - DI.CD - DI.CF - DI.CK - DI.CQ - DI.CT - DI.CV - DI.EV - DI.IC - DI.IH - DI.IJ - DI.IK - DI.IP - DI.MD - DI.NA - DI.NB - DI.QM - DI.SK - DI.SY - DI.SZ - DI.UJ - DI.VA - DI.VE - DI.VG - DI.VH - DI.VK - DI.VL - ORYSV VA.

- Inspecteur du Travail :

M. Laurent PINA

CFDT

SOCIAL – EMPLOI

1- CFDT – AVRIL 2012

Traitement des OD

Le temps de traitement des Ods (liquidation après exécution des missions) s'est encore allongé. Il dépasse aujourd'hui le mois.

Quelles actions sont engagées par l'entreprise pour diminuer ce temps de traitement ?

Comment les agents peuvent-ils obtenir des avances sur frais avant le départ en mission ?

Réponse :

Le délai de traitement par DPYB est actuellement conforme aux délais prévus. Soit de 5 à 7 jours ouvrés maximum à compter de la date de réception dans le service liquidateur.

Il reste plusieurs phases avant réception à DPYB : la validation du manager, le délai de transmission au service liquidateur, le délai de virement, etc...

En cas de situation particulière, le salarié peut s'adresser à DPYB.

2- CFDT – AVRIL 2012

Traitement des OD

Actuellement lors du retour de mission, nous devons rendre l'OD avec les deux cartes d'embarquement (aller et retour).

Les nouvelles technologies permettent désormais de recevoir ses cartes d'embarquement sur son smartphone ce qui évite de les imprimer.

Est-il prévu une évolution de la réglementation sur le retour des OD afin de ne pas avoir à imprimer quand même des cartes d'embarquement qui ne sont pas utilisées ?

Réponse :

Ce point est précisé sur le Site Mission et déplacement (sur Intralignes / Agent en mission/après la mission). La carte d'accès à bord est à joindre obligatoirement à l'OD. Elle n'est pas à fournir lorsqu'il y a utilisation d'une carte d'accès à bord électronique.

3- CFDT – AVRIL 2012

Primes

Les agents effectuant régulièrement des astreintes dans le cadre de leurs missions viennent d'apprendre qu'ils ne recevront pas, cette année, de prime liée à cette mission supplémentaire. Nous demandons le versement de cette prime qui fait partie du dispositif DGSI de compensation de la pénibilité.

Réponse :

Dans le cadre des mesures d'économies du plan Transform les budgets primes exceptionnelles ont été supprimés en 2012 dans toutes les directions de la Compagnie.

4- CFDT – AVRIL 2012

GPEC

Dans les plans industriels présentés aux agents ces dernières années, il est clairement annoncé la ré-internalisation sur le centre de Valbonne des activités ABAP pour apporter des réponses aux problèmes de GPEC posés par l'arrêt de certaines activités.

Nous demandons que cette ré-internalisation sur notre site ait lieu prochainement car cela répond à des problématiques GPEC actuelles.

Réponse :

La réinternalisation de certaines activités ABAP est bien toujours envisagée sur le site de Valbonne.

Ces reprises d'activités pourront être précisées dans le volet GPEC du site et intégrées dans une future version du Plan Industriel.

5- CFDT – AVRIL 2012

Loi Diard

Cette loi oblige les salariés dont l'activité est en lien direct avec l'activité opérationnelle, à déclarer 48H à l'avance leur intention de participer à un mouvement de grève.

Les salariés concernés doivent-ils être informés par leur employeur ? Si oui, de quelle manière (orale, écrite, ...) ? Quels sont les agents concernés à Valbonne ?

Réponse :

Tous les salariés concernés recevront un courrier les informant des dispositions de la Loi et des nouvelles obligations qui leurs sont faites s'ils désirent participer à un mouvement de grève.

Ces documents leur sont remis en main propre par leur manager qui peut à cette occasion répondre à leurs questions. Le responsable des ressources humaines est également à leur disposition.

Sur le site de Valbonne, une partie des services de la DPI sont concernés.

6- CFDT – AVRIL 2012

Départ prestataires

Quel est le nombre de sous-traitants partis à ce jour depuis la rentrée de septembre 2011, par centre VLB, TLS PARAY et par entité DSA, DPI et DSD, ainsi que le nombre de départ prévus d'ici fin juin 2012 ?

Réponse :

Cette question a fait l'objet d'un point lors du dernier CE du 19 avril.

7- CFDT – AVRIL 2012

Salaire intérimaire vs agent AF

Lors de la dernière réunion des délégués du personnel, il a été dit que "Le salaire d'un intérimaire est fixé en fonction de la grille salariale du poste occupé par l'agent Air France remplacé et que les remplacements de deux salariés différents constituent deux missions différentes".

Peut-on savoir pourquoi un intérimaire qui a remplacé un agent AF sur un poste C3 puis un agent AF sur un poste C2 a eu exactement la même rémunération pour les deux postes (celle du poste C3) alors qu'il s'agissait de 2 missions différentes?

Comment se fait-il aussi que l'agent AF classé C2 n'ait pas eu la même rémunération que l'intérimaire (celle du poste C3) en reprenant son poste?

Réponse :

Cf réponse de février et janvier 2012

8- CFDT – AVRIL 2012

C2-C3-C4

Comment se fait-il que dans certaines équipes des agents classés C2 - C3 et C4 fassent le même travail en permanence?

Réponse :

Cf réponse à la question 20 de février 2012

9- CFDT – AVRIL 2012

Transform IT

Quel est le taux de participation aux ateliers de discussion Transform IT à DSA et à DPI ?
Sous quelle forme se fera la démultiplication des résultats ?

Réponse :

Pour DSA :

Le taux de participation aux ateliers de discussion est à ce jour de 90% et il est de 75% aux réunions participatives.

Les retours seront donnés en juin lors de séances plénières.

Pour DPI :

Le taux de participation a été excellent sur tous les sites. Sur Valbonne il a été de 84%

Ci-après le Mail de A. Riche du 2 avril:

"Les séances organisées avec vous à Valbonne, Toulouse et Paray ont été très productives. Vous avez soumis 267 suggestions. Depuis lors, un travail a été effectué pour éliminer les doublons, regrouper des actions similaires et les classer par domaines.

Il reste 214 actions dont nous allons maintenant étudier la faisabilité. 125 sont dans le domaine de responsabilité de la production (49 touchent à l'organisation, 25 à l'optimisation des centres de calculs et 51 à l'optimisation des infrastructures). 89 ont trait à des actions portées par les autres directions. Ces 89 actions vont être confiées pour analyse aux personnes directement responsables.

Comme je vous l'ai déjà indiqué je prévois de faire un point d'étape sur les trois sites, probablement en juin. D'ici là vous allez certainement être impliqué sur des actions ponctuelles."

Certaines études du chantier Infrastructures (au niveau de la pré-étude, cad évaluation macro de la rentabilité) ont d'ores et déjà démarré dans plusieurs domaines (Sécurité, Z/OS, UNIX,LINUX, décisionnel...).

10-CFDT – AVRIL 2012

M@tis

A quelle date M@tis sera-t-il mis en production ?

Aura-t-on une présentation du fonctionnement de ce nouvel outil ou un e-learning ?

Réponse :

une information sera dispensée lors du CE de juin. Par ailleurs, les informations relatives au projet seront communiquées le moment venu

11-CFDT – AVRIL 2012

Congés 2012

Tous les agents ont dû planifier leurs congés et beaucoup se voient maintenant refuser la période de fin d'année où ils ont calqué leur absence sur les congés scolaires (22/12 - 06/01).

Nous demandons à pouvoir poser le solde des congés 2012 jusqu'à la fin des congés scolaires comme d'habitude, soit un retour le 7 janvier 2013 au plus tard.

Réponse :

Cette possibilité n'est pas prévue par le plan d'économie. Seuls les jours de majoration hiver pourront déborder sur 2013.

FACILITES DE TRANSPORT

12-CFDT – AVRIL 2012

Tarif R1 Low vs billet standard

Malgré vos réponses du mois dernier, nous ne comprenons toujours pas pourquoi le R1 low est plus cher que le billet normal passager sur les bases provinces ?

Réponse :

Nous ne pouvons que vous renvoyer vers l'explication donnée le mois dernier en réponse à votre question :

La règle URSSAF:

L'URSSAF nous accorde, par tolérance, de ne pas taxer les billets à réduction non commerciale en tant qu'avantages en nature, si :

Pour les billets réservés R1, la réduction tarifaire consentie aux salariés ne dépasse pas 30 % du prix public le plus bas sur le marché, sur une ligne donnée.*

**hors R1 spécifiques, type fin de carrière, médailles....*

Quelques précisions :

-Les tarifs de référence sont soumis à des contraintes très précises : ils doivent être applicables sur le marché France, avec des critères de durée d'effectivité, et de programme de la compagnie opérante.

-Les tronçons au delà de la France sont calculés en additionnel, aucun tarif point à point n'est retenu.

-La référence de l'année N-1 est stockée pour l'application en année N .

AUTRES

13-CFDT – AVRIL 2012

Lotus notes

Serait-il possible d'activer un mécanisme de suivi de discussion dans Lotus Notes afin d'éviter de recevoir dans sa boîte mail 50 RE de RE de RE de TR de RE de RE avec à chaque fois des fichiers attachés de 2Mo? Voire de remplacer Lotus Notes par un outil qui permette de faire cela...

Réponse :

Le suivi de conversation est présent dans le Client Lotus Notes V8.5.1 présent dans les nouveaux postes de travail sous Windows Sept.

14-CFDT – AVRIL 2012

Boîtes aux lettres

Le mois dernier, vous nous avez dit « *Les transferts étant terminés, l'ensemble des casiers seront posés semaine 13. Les noms seront posés ou réorganisés par la suite.* »

Pour les bâtiments 5, 9 et 10, les casiers ne sont toujours pas disponibles pour l'ensemble des salariés. Quand le seront-ils ?

Réponse :

Suite au dernier grand mouvement, la pose et l'étiquetage des casiers sont en cours au bt 9 et seront faites pour les bt 10 et 5 en Mai 2012.

Compte tenu de la nouvelle répartition, nous avons dû commander 4 casiers supplémentaires pour lesquels nous sommes en attente de livraison.

15-CFDT – AVRIL 2012

PC

Sur le site de Paray, on peut voir des affiches conseillant au personnel d'éteindre leur PC le week-end et pendant les congés. Pourquoi une telle campagne n'est-elle pas prévue à Valbonne ?

Réponse :

Pour l'instant, cette opération n'a lieu que sur Paray qui est site pilote pour l'ensemble de la compagnie.

16-CFDT – AVRIL 2012

Toilettes femmes bâtiment 10

Tous les jours, il y a de l'eau sous le lavabo des toilettes femmes, bâtiment10, ceci étant sans doute dû à la forme du lavabo. C'est dangereux car le sol est glissant.

Réponse :

Nous allons faire vérifier qu'il n'y a pas de fuite et faire régler les robinets afin qu'ils n'éclaboussent pas .

17-CFDT – AVRIL 2012

Sécurité routière

Avez-vous des informations sur la création du rond-point en sortie du centre?

Réponse :

Un courrier a été envoyé le 29/02/2012 au président du conseil général, E Ciotti.

Le 16 mars, M Ciotti nous a répondu que le dossier était transmis au directeur général des services départementaux.

Le 3 avril, la direction des routes et infrastructures nous a indiqué avoir intégré ces travaux au projet de rectification de la route des crêtes, déclaré d'intérêt public. Pour des raisons de financement ces travaux ne pourront pas être réalisés cette année. Un courrier sera envoyé courant mai pour demander des précisions sur la date de réalisation de ces travaux.

18-CFDT – AVRIL 2012

Sécurité routière bis

En sortie du centre il est interdit de tourner à gauche, la ligne blanche continue et les quilles matérialisant cette interdiction.

Le signal STOP permettait de sécuriser cette possibilité lorsqu'elle existait.

En attendant la réalisation du rond-point, pouvez-vous demander à ce que le panneau stop soit remplacé par un signal de position qui serait largement suffisant.

Réponse :

Comme la sortie du centre est classée " sortie d'usine", le stop est obligatoire.